



L'ÉCHEC SCOLAIRE EN ALGERIE : QUEL LIEN AVEC LES REFORMES EDUCATIVES ?

Fatima Nekkal

Enseignante et chercheure, docteur en sciences économiques
Université Oran 2, Mohamed Ben Ahmed, Algérie.
IREDU/CNRS- Université de Bourgogne, France.

INTRODUCTION

L'échec scolaire en Algérie est devenu une préoccupation importante pour le milieu de l'éducation. Plusieurs travaux au niveau national et international ont été réalisés en vue d'en comprendre les causes et de trouver des moyens pouvant le prévenir et enfin le réduire.

Notre objectif dans cet article est de présenter quelques indicateurs en matière de qualité de l'éducation scolaire en rapport avec les différentes réformes éducatives en Algérie et qui sont en lien direct avec l'échec scolaire.

Notre méthodologie de travail consistera à faire une présentation statistique de certains indicateurs de l'éducation pour voir leurs évolutions et faire leurs évaluations pour une période de plus 30 ans, allant de 1980 à 2015, se basant sur des statistiques du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur.

Notre travail s'appuie sur le rapport relatif à la qualité de l'éducation scolaire (2000) établi par des experts des ministères de l'éducation de 26 pays, ayant participé aux travaux du groupe de travail «Indicateurs de qualité». Ce rapport concerne quatre grands domaines: l'acquis des élèves, la réussite et la transition scolaire, le suivi de l'éducation scolaire ainsi que les ressources et structures de l'éducation.

Par analogie à l'échec scolaire, nous allons étudier les indicateurs concernant le deuxième domaine comprenant :

- Les taux de scolarisation ;
- Les taux d'achèvements scolaires ;
- Les taux de redoublements scolaires ;
- Les taux d'abandons scolaires.

LES REFORMES EDUCATIVES ENGAGEES EN ALGERIE

« Une réforme apparaît impulsée par un pouvoir contrôlant un nombre important d'établissements et d'enseignants, que ce soit par des voies hiérarchiques, par un cadrage législatif, par des procédures d'homologation ou encore par des mesures d'incitation assorties de moyens financiers. » (Ahmed Djebbar, 2007)

La réforme éducative en Algérie fait référence à l'ordonnance n° 76-35 et décret d'application du 16 avril 1976 relatifs à l'organisation de l'éducation et de la formation¹, elle stipule :

- La garantie du droit à l'enseignement ;
- La gratuité de l'éducation et de la formation « l'enseignement est dispensé gratuitement dans tous les établissements d'éducation et de formation et les frais d'entretien et de fonctionnement de ces

établissements sont à la charge de l'état et des collectivités locales. »

- L'obligation de l'enseignement fondamental pour une période de 9 ans ; « *Tout Algérien a droit à l'éducation et à la formation. Ce droit est assuré par la généralisation de l'enseignement obligatoire d'une durée de neuf ans pour tous les enfants âgés de six à seize ans révolus* »

I.1. la réforme concernant l'instauration de l'école fondamentale

Elle a vu le jour lors du plan quadriennal 1974/1977. Elle reposait essentiellement sur le passage de l'école classique à l'école fondamentale polytechnique.

L'objectif de cette réforme est d'intégrer les deux cycles primaire et moyen dans un seul cycle dénommé l'enseignement fondamental composé de trois paliers, trois ans pour chacun, d'une durée totale de neuf ans.

C'est durant cette période que l'ordonnance du 16 avril 1976 a été promulguée ; elle a précisé les missions, les finalités et objectifs du système éducatif.

I.2. La réforme concernant une refonte totale et complète de l'organisation scolaire et universitaire à partir des années 2000

Cette réforme a concerné en premier lieu les programmes scolaires, la durée de la scolarité de certains paliers, mais également une action de généralisation du préscolaire à partir en 2004.

Semri Ahmed (2009) note qu'elle s'articulait autour de trois points importants qui sont :

I.2.1. La refonte de la pédagogie et des champs disciplinaires

Elle repose sur la méthodologie d'enseignement, désormais l'approche par objectifs est abandonnée au profit de l'approche par compétence.

Cette dernière peut donc être perçue comme la construction de cursus non pas centrés sur les résultats, mais sur la progression dans l'apprentissage. « Manifestement comme une tentative de moderniser le curriculum, de l'infléchir, de prendre en compte, outre les savoirs, la capacité de les transférer et les mobiliser. » (Philippe Perrenoud, 2000)

Des programmes de formation des enseignants étaient prévus pour la maîtrise de cette approche et de l'outil informatique pour améliorer les pratiques pédagogiques.

I.2.2. La réorganisation générale du système de l'éducation nationale

Il a été décidé de distinguer l'enseignement de base obligatoire en deux phases distinctes : L'enseignement primaire et l'enseignement moyen comprenant respectivement 5 et 4 années scolaires. C'est un cursus de scolarité obligatoire.

Quant à l'enseignement secondaire, il a profondément changé dans la mesure où il est devenu « enseignement secondaire général et technologique » au lieu de « enseignement secondaire général et technique ». Toute la partie « enseignement technique » a été affectée au ministère de la formation professionnelle qui est devenu « enseignement et formation professionnels ».

I.2.3. La mise en place d'un nouveau système de formation et d'évaluation de l'encadrement

Des mesures ont été proposées et appliquées concernant la formation des enseignants tous cycles confondus. Plusieurs possibilités ont été

proposées, à savoir la poursuite des études à l'université, la formation à distance ou alternée par le biais de nouvelles technologies et des stages bloqués.

Les fruits de ces réformes apparaissent alors à l'opinion publique comme une issue salubre. A partir de là, nous avons posé la question suivante : Est-ce que ces réformes éducatives ont favorisé la qualité d'éducation et réduit l'échec scolaire ?

Pour répondre à cette question, nous avons étudié certains indicateurs éducatifs préconisés par l'UNESCO.

II. LES INDICATEURS EDUCATIFS « QUANTITATIFS »

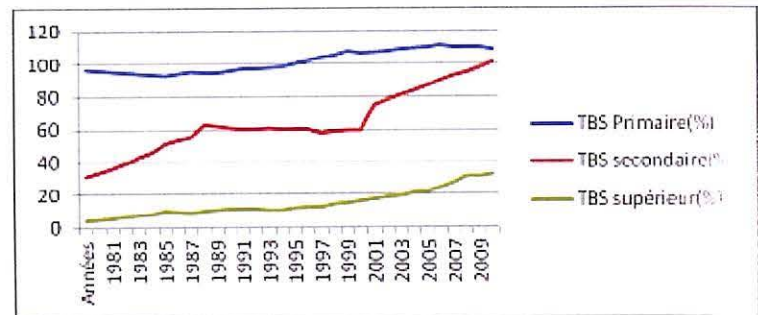
II.1. Les taux bruts de scolarisation

L'UNESCO (2009) appréhende le taux brut de scolarisation (TBS) comme le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau.

Les statistiques du ministère de l'éducation nationale en Algérie montrent que les taux bruts de scolarisation tous cycles confondus sont en amélioration continue. Au primaire, ils dépassent les 100% à partir de l'année 1996. Egalement, au secondaire premier cycle, ils observent une croissance évidente puisqu'ils passent de 77,99% en 2003 à 101,07% en 2011.

Par ailleurs, le taux d'inscription à l'enseignement supérieur² considérés comme des taux bruts de scolarité par la banque mondiale n'ont pas cessé d'augmenter depuis dix ans, passant de 16,03% en 2001 à 30,76% en 2010. En moyenne, sur la période 2008-2010, il s'élève à 30,8%. (Graphique 1).

Graphique 1: Taux Brut de Scolarisation par cycle d'enseignement



SOURCE : Ministère de l'éducation nationale (2013), banque mondiale (2012)

La comparaison des taux de scolarisation (tableau1) montre que l'Algérie est au dessus de la moyenne des pays africains d'une part, et d'autre part, que le taux net de scolarisation³ dans le secondaire, est presque dans la même ligne continue que celui du primaire ; ce qui n'est pas le cas, ni pour le Maroc ni pour l'Afrique en général.

TABEAU 1: Taux de scolarisation entre 2000-2011 en Algérie en comparaison avec d'autres pays

De 2000-2011	TNS primaire	TNS secondaire tous cycle confondus	TBS supérieur
Algérie	95.6	94.9	23.33
Tunisie	98.5	90.5	29.66
Maroc	95.7	56.1	13.66
Afrique	82.5	42.2	
France	99	95.72	54.66
Finlande	98.18	94.45	86.08
Corée du sud	95.18	95.18	93.63
États-Unis	100	95.54	79.77

SOURCES: Statistiques nationales et base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO (2012), revue Perspectives économiques en Afrique, Données de la banque mondiale (2014)

Au niveau national, l'élévation du taux de scolarisation peut s'expliquer par une des politiques éducatives, adoptée par l'Algérie, après l'indépendance. Le slogan « l'école pour tous » était généralisée partout dans le pays, sans distinction de statut social.

Cependant, faire confiance à ces taux, de prime abord, peut fausser l'analyse des données sur un plan qualitatif de la scolarisation.

II.2. les taux d'achèvement de scolarité

C'est le second indicateur quantitatif qui peut nous renseigner sur l'échec scolaire, il concerne trois de niveaux scolarité ; primaire, moyen et secondaire.

« *Le taux d'achèvement de l'école primaire correspond au total des nouveaux élèves entrant au dernier niveau du primaire, quel que soit l'âge et exprimé en pourcentage de la population totale de la tranche d'âge d'entrée théorique au dernier niveau du primaire. Cet indicateur est aussi connu en tant que « taux brut d'admission au dernier niveau du primaire».* (Banque mondiale, 2012)

La banque mondiale affiche des taux d'achèvement de l'école primaire en Algérie avoisinant les 100%, il est de 80% en 1995, 91% en 2004 et passe à 113%⁴ en 2008, % en raison d'enfants surâgés et sous-âgés à la suite d'une scolarisation au primaire tardive ou précoce et/ou de redoublement puis il reste stable à partir de cette date autour de 95% jusqu'à 2010.

(Graphique 2)

C'est un signe d'efficacité et d'efficience positive. Cela peut nous conduire à dire que toute la population algérienne, du moins celle qui est scolarisée à un niveau scolaire équivalent à 5 ans de scolarité a achevé sa scolarité au primaire.

Concernant le taux d'achèvement du 3^{ème} cycle de l'enseignement fondamental ou moyen, nous

l'avons admis, faute de statistiques, en tant que taux de réussite aux résultats des examens de brevet d'enseignement moyen qui spéculent à l'achèvement de ce cycle. Ces taux ont vu également une hausse passant de 24.72 % en 1980 à 41.60% à 61.23% en 2010

(Graphique 2).

C'est un indicateur important du fait que 60% environ de la population de la classe de fin d'études du moyen a achevé avec succès 9 ans de scolarité en 2010. « *Une population qui a acquis des compétences lui permettant d'apprendre comprendre le monde extérieur, à s'initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à encourager l'esprit d'initiative et à accepter les différences et coexister pacifiquement* ».

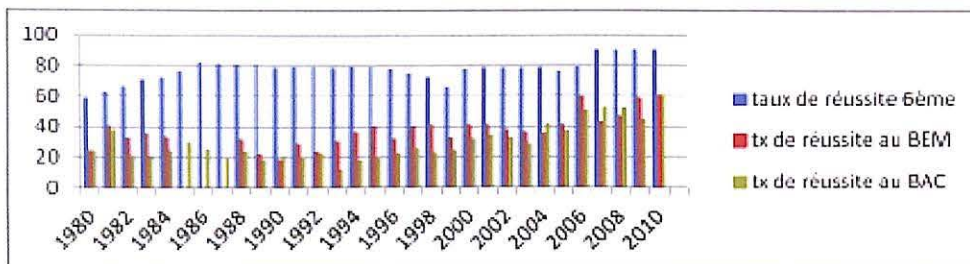
(MEN, 2010)

Pour l'enseignement secondaire, ce taux est de plus en plus considéré comme l'un des indices du bon fonctionnement des systèmes éducatifs. Ce niveau d'éducation est assimilé au niveau de troisième année secondaire « terminal » dont l'objectif est de préparer l'élève à entrer directement dans la vie active ou à l'accès aux possibilités de formation offertes par l'enseignement supérieur.

Le graphique 2 affiche des taux de réussite au baccalauréat général en hausse depuis 1993. Il passe de 11,07% en 1993 à 61,23% en 2010, soit un taux de progression moyenne annuelle égal à 5,53%.

Les données statistiques révèlent la dynamique particulière qui a marqué le système éducatif algérien. Ce dernier a connu une évolution soutenue tant d'un point de vue démographique que scolaire. En trente ans, les effectifs ont quadruplé alors que le taux brut de scolarisation a triplé démontrant ainsi les efforts en termes d'investissement structurel que les pouvoirs publics ont consentis. L'objet de démocratisation grâce à la gratuité de l'éducation des politiques éducatives a été réalisé sur un plan quantitatif.

GRAPHIQUE 2 : Les Taux d'achèvement en 6ème, au BEM, et au BAC entre 1980 et 2010



SOURCE : Banque mondiale et MEN (2012).

Cependant, une interprétation plus rigoureuse des indicateurs de qualité de l'éducation montre que les taux d'échecs restent importants, ce qui affecte négativement la performance du système éducatif. Nous allons les présenter comme suit.

III. LES INDICATEURS EDUCATIFS QUALITATIFS

III.1. Le taux d'échec scolaire

La notion d'échec scolaire est une notion récente, née dans les années soixante (B.Lahire 1993, Isambert-Jamati, 1996). « Elle est très complexe car elle est au croisement de plusieurs disciplines (sociologie, psychologie, pédagogie, etc.) et pôles d'intérêt (politique, économique, etc.). »

« Socialement, un élève en échec scolaire est potentiellement une personne qui n'aura pas les clefs pour évoluer d'un milieu social à un autre, d'une culture à une autre. »

« L'échec scolaire, d'un point de vue économique, est à lier au pourcentage de PIB investi dans le système et à l'effet de ce système dans la dynamique de croissance du PIB tant au niveau de la création de salaires que de la consommation de services (matériels, culturels, etc.). »

« D'un point de vue politique, l'échec scolaire est, avant tout, l'échec d'un projet de société. Il peut être relié au niveau de culture réellement atteint après une scolarisation obligatoire ou

par la diversité de population dans les lieux de pouvoir et de décision. »

« D'un point de vue humain et dans le cadre familial, l'échec scolaire est souvent un échec personnel pour l'élève ou collectivement partagé par les proches. Il peut causer des difficultés de construction de soi, de réalisation personnelle, voire de structuration familiale ».

En fait, il peut se lire de plusieurs façons, tout dépend du point de vue adopté et du critère. Aliette Fuxet (2004) le décrit comme « *une notion évolutive en fonction du contexte social* ».

Gérard Chauveau (1996) écrit : « Plus le niveau monte, plus le niveau où on peut situer l'échec scolaire monte aussi ».

Il est caractérisé par deux éléments essentiels :

- Les redoublements ;
- Les abandons.

III.1.1. Le redoublement

Une étude menée sur « Les comparaisons internationales de l'efficacité interne des systèmes éducatifs » par Estelle Perrot et François Orivel (1999), relative aux problèmes de redoublements et d'abandons, a montré que le lien est très fort entre le redoublement et l'abandon prématuré.

Dans le milieu scolaire, le redoublement est le fait pour un élève de suivre un niveau de classe

une année supplémentaire au lieu de passer au niveau supérieur.

« Le but de le calculer est de mesurer son impact sur l'efficacité interne des systèmes d'éducation. Cet indicateur est également très probant pour analyser le parcours des effectifs durant un cycle d'enseignement et de faire des projections en la matière. » (Unesco, 2009).

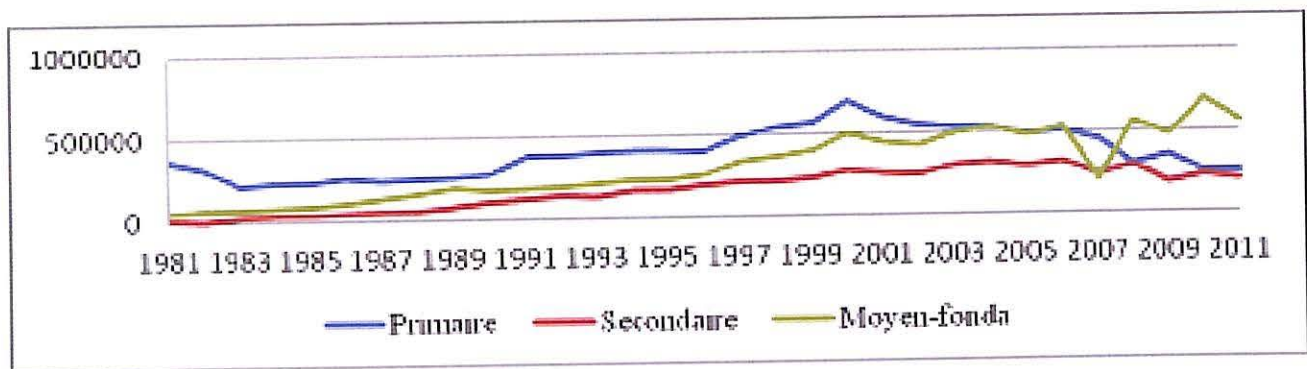
Le graphique 3 retrace trois courbes d'élèves redoublants de trois niveaux scolaires différents, primaires, moyens et secondaires. Ces courbes prennent le même sens tout en croissant d'une année à une autre jusqu'à arriver à leur maximum en 2000. Pour cette année-là par exemple, 26,45% des élèves scolarisés en 6^{ème} ont redoublé.

Pour le cycle suivant, soit le secondaire premier cycle, le plus bas taux de redoublement est, pour l'année scolaire 2006-2007, égal à un taux

relevé en 3AF, soit de 5,90% conséquemment à la réforme de l'année 2000 où le ministère de l'éducation nationale avait donné des directives de garder un minimum de redoublement, afin que puisse être appliquée l'école fondamentale. Le taux le plus élevé de redoublement, est par contre enregistré l'année suivante en 2007-2008, avec 33,10% pour le total des élèves scolarisés dans le nouveau régime de l'école fondamentale.

Pour le cycle d'enseignement secondaire deuxième cycle, le taux de redoublement pour les bacheliers reste important. La moyenne des redoublements entre 1982 et 2010 est de 36,35% en 3AS, 10,48% en 2AS et de 14,82% en 1AS, soit plus de 1/3 de la population scolarisée en terminale et plus de 1/4 des élèves du secondaire refont, au moins, une année durant leur cursus scolaire (graphique3).

GRAPHIQUE 3: Redoublements par cycle et par année



SOURCE : ministère de l'éducation nationale, (2012)

Le taux de redoublement élevé révèle les difficultés des élèves à s'adapter à un nouvel environnement d'apprentissage et au changement des programmes. En fait, plus le niveau monte, plus les taux de déperdition sont importants et plus le système d'enseignement semble inefficace.

III.1.2. l'abandon scolaire

« L'abandon scolaire désigne l'interruption temporaire ou définitive des études avant l'obtention d'une reconnaissance des acquis de la part d'un établissement d'enseignement. » (Crepas, 2016)

L'Unesco calcule l'abandon scolaire en tant que pourcentage des élèves d'une cohorte

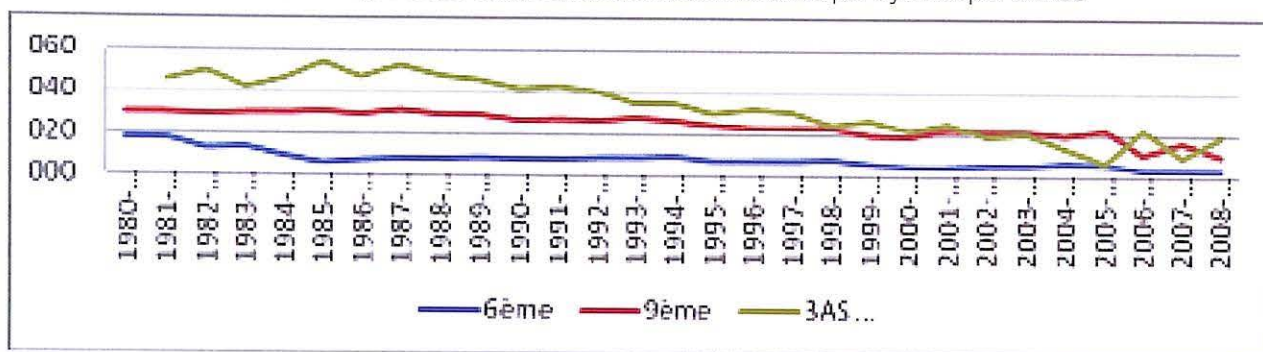
inscrits dans une année d'étude donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante.

« Souvent, ceux qui abandonnent le système scolaire n'ont ni compétences fondamentales ni formation professionnelle et seront confrontés à des difficultés pour trouver un emploi. Une résistance majeure à s'embarquer dans une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie expose cette catégorie de personnes à la menace

du chômage de longue durée. » (Rapport sur la qualité de l'éducation, 2000)

Le problème d'abandon en Algérie ne se pose pas au niveau du primaire, il est particulièrement évident au premier et second cycle du secondaire. La moyenne du taux d'abandon de 1980 à 2010 s'élève à environ à 8,37% en 6^{ème}, à 24,61% en 4^{ème} moyen et à 33,80% en terminal. (Graphique 4)

GRAPHIQUE 4: Les taux des abandons et sortants par cycle et par année



SOURCE : ministère de l'éducation nationale, 2012.

Pour l'année 2014-2015, une étude des taux d'échecs de la wilaya d'Oran, montre que pour 166 collèges d'enseignement moyen, les taux d'abandons sont de 6.35% et de 18,79% pour les redoublements, soit plus du ¼ de population en échec scolaire (25,14%). (Tableau2)

TABEAU 2: Les taux d'échecs au cycle moyen dans la wilaya d'Oran pour l'année 2014- 2015

CEM	Inscrits	Admis	%	Ajournés	%	abandons	%
166	91557	68539	74,85	17204	18,79	5814	6,35

SOURCE: Direction de l'éducation nationale de la wilaya d'Oran pour l'année 2014- 2015

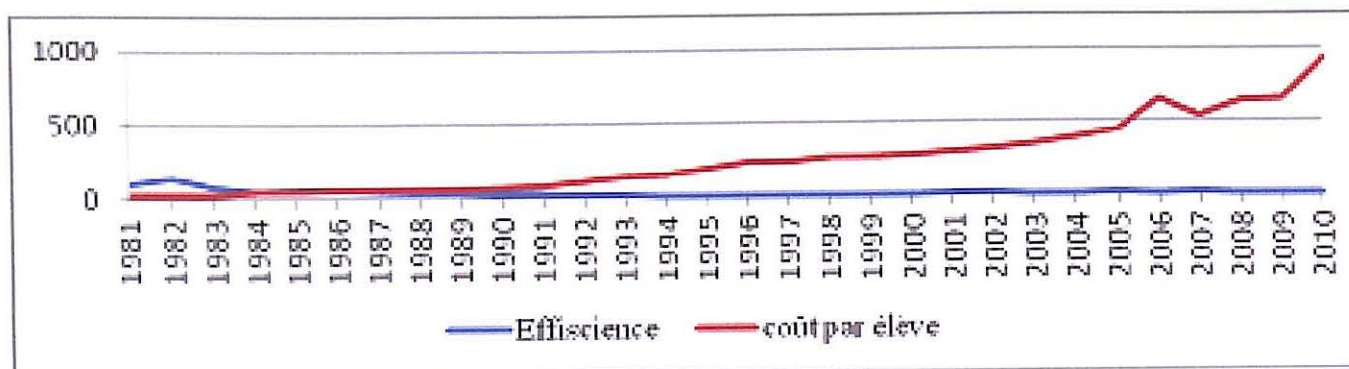
Souvent, ceux qui abandonnent le système scolaire n'ont ni compétences fondamentales ni formation professionnelle et seront confrontés à des difficultés pour trouver un emploi. Ces résultats montrent des problèmes d'efficacité du système éducatif et peuvent être l'indice d'un niveau d'enseignement imparfait.

Un élève qui redouble consomme une année supplémentaire de ressources pédagogiques, ce qui limite potentiellement la capacité du

système éducatif tout en augmentant la taille de la classe et le coût par diplômé.

La comparaison entre le coût par élève et l'efficacité affichent deux courbes s'élevant dans le sens contraire (graphique 5). Cela peut s'expliquer par trois manières, soit par une mauvaise allocation des ressources, soit par un mauvais choix de politique éducative ou par une mauvaise gestion des dépenses d'éducation.

GRAPHIQUE 5: Efficience et coût par élève



SOURCE : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données du ministère de l'éducation nationale (2012)

CONCLUSION

Nous constatons que l'impact des réformes éducatives sur l'évolution et évaluation des indicateurs éducatifs a produit des effets positifs mais également négatifs sur le rendement du système éducatif.

En effet, la démocratisation et la gratuité ont permis une massification de l'enseignement, les taux de scolarisation ne cessent de s'améliorer d'une année à l'autre tous cycles confondus.

Par contre, des taux d'échecs scolaires élevés sont observés pour la période étudiée, témoignant d'une faible efficacité du système éducatif.

L'échec scolaire ne peut pas s'expliquer seulement par la volonté d'introduire des nouveaux outils pédagogiques et d'évaluations, mais il est également dans la fracture entre

l'école et la société. Comme l'explique si bien (Bourdieu et Passeron, 1964) raison pour laquelle il faut aussi chercher ses causes dans l'environnement économique et social de l'élève.

Mais il reste que l'échec scolaire n'est pas une fatalité, c'est même une porte ouverte pour penser à une politique de sa prévention.

Pour conclure, nous partageons l'idée avec Alain Mingat, (2013) : « *qu'il est normal que des disparités existent dans un système éducatif. Mais il n'est pas normal qu'elles ne soient pas identifiées, et encore moins, qu'une fois identifiées, qu'elles ne soient pas régulées. Dans ce cadre, le système parfait n'est pas celui qui ne fait pas d'erreur, mais celui qui dispose de dispositions internes pour les corriger sur une base régulière.* »

NOTES :

¹ J.O.R.A. (33), 23/4/76: 428-432; Rectificatif J.O.R.A. (52), 25/6 76: 636. Cf. Doc

² Taux bruts de scolarisation. Tertiaire). Total correspond au total des inscriptions dans l'éducation tertiaire, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale après la sortie de l'école secondaire. (Institut de statistique de l'UNESCO, 2016.)

³ Le taux net de scolarisation est « le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage. » (UNESCO, 2015) (le TNS est méconnu dans les statistiques nationales ou internationales pour le cycle d'enseignement supérieur).

⁴ Taux d'achèvement de l'école primaire : correspond au total des nouveaux élèves entrant au dernier niveau du primaire, quel que soit l'âge et exprimé en pourcentage de la population totale de la tranche d'âge d'entrée théorique au dernier niveau du primaire. Cet indicateur est aussi connu en tant que « taux brut d'admission au dernier niveau du primaire ». Ce rapport peut dépasser 100 % en raison d'enfants surâgés et sous-âgés à la suite d'une scolarisation au primaire tardive ou précoce et/ou de redoublement. Institut de statistique de l'UNESCO, 2016

BIBLIOGRAPHIE

BANQUE MONDIALE. (2010, 2011, 2014), Education, données. Algérie, VII édition.

BANQUE MONDIALE. (2014), « Un demi-siècle d'investissement dans l'éducation ».

BEKIOUA FATEH ET REFFAF MEHDI. (2006), « Education et croissance économique en Algérie : une analyse en termes de causalité à l'aide des modèles VAR » diplôme d'ingénieur d'état en planification et statistique. » Recherche préparée au sein du centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement ceneap, institut national de la planification et de la statistique.

BENARAB ABDELKRIM. (1997), « Etude des coûts et de l'efficacité du système universitaire, le cas de l'université de Constantine, thèse de doctorat. IREDU. Université de Bourgogne. France.

BISSONNETTE, S., RICHARD, M., GAUTHIER, C. (2005), « *Échec scolaire et réforme éducative. Quand les solutions proposées deviennent la source du problème* ». Québec : Presses de l'Université Laval.

BRUNO ROBBES. (2009), « *La pédagogie différenciée, La pédagogie différenciée : historique, problématique, cadre conceptuel et méthodologie de mise en œuvre* » www.meirieu.com/.../bruno_robbes_pedagogie_differenciee.pdf

DIÉDRA, ANDENAS/ KASSANDRE, LAPIN. (2012/2013), « *Echec scolaire et difficultés scolaires: La pédagogie différenciée, une réponse ?* » Mémoire Master 2 Réalisé sous la direction de Madame MARCIN, IUFM de Guadeloupe Université des Antilles et de la Guyane

DJEBBAR AHMED. (2007), « *Le système éducatif algérien : miroir d'une société en crise et en mutation* ». Publication du texte intégral in Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)

FMI. (2012), « *rapport 12/20 Algérie : Consultation de 2011 au titre de l'article IV* » Rapport des services du

FMI; note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration.

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). (2011), « Focus sur l'enseignement secondaire recueil de des statistiques comparées sur l'éducation dans le monde **J.O.H.A. du n° 1** (2 janvier 1976) au n° 30 (13 avril 1977

MINGAT ALAIN. (2013), « Eléments d'un regard comparatif international sur le système éducatif algérien » IREDU, Université de Bourgogne

NABNI. (2013), Cinquantenaire de l'indépendance : « Enseignements et vision pour l'Algérie de 2020 chapitre éducation : compétences, savoir et capacité d'innovation ».

NEKKAL FATIMA. (2013), « Pratiques pédagogiques et réformes éducatives en Algérie : une étude de cas *appliquée à quatre établissements d'enseignement secondaire de la wilaya d'Oran* » dans la revue *Insaniyat* n°s 60-61, p. 279-286

NEKKAL FATIMA. (2015), « *Mutations structurelles du système éducatif en Algérie et refondation économique* » Thèse en cotutelle pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Economiques sous la direction de Bachir Boulenouar et Sophie Morlaix. Université Mohamed Ben Ahmed, Oran 2, Algérie et Université de Bourgogne, Dijon, France

RAPPORT EUROPÉEN SUR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE. (2000), « Seize indicateurs de qualité

SEMRI AHMED. (2009), « Réforme du système éducatif Algérien : A propos de l'articulation entre l'enseignement secondaire et le système LMD de l'enseignement supérieur ». EMF 2009-Groupe de travail 7. Laboratoire LAID3, Faculté des Mathématiques, Département de Recherche Opérationnelle, USTHB, Alger

PERRENOUD PHILIPPE. (2000), « L'approche par compétences, une réponse à l'échec scolaire ? » in *AQPC Réussir au collégial. Actes du Colloque de l'association de pédagogie collégiale*, Montréal, septembre 2000.